

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7417**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Artiste clown

Nouvel intitulé : Artiste clown

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole professionnelle le Samovar	Directeur

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'artiste clown est un comédien, doublé d'un circassien, d'un musicien ou d'un marionnettiste.... C'est un auteur ou coauteur de numéros, voire de spectacles, il crée et met en scène sa prestation à partir de techniques corporelles (acrobatie, équilibre, jonglerie, comédie, chant, danse, pantomime..). Il peut - interpréter des rôles proposés par des metteurs en scène, ou des réalisateurs ;

- exercer des responsabilités de conception, de mise en scène et de direction dans une structure (compagnie, cirque, collectif d'artistes) : - peut concevoir et mettre en scène un spectacle, diriger une équipe artistique et technique, préparer et/ou gérer la production de spectacles vivants ou audiovisuels ;

- enseigner son art dans des écoles spécialisées, ou dispenser des ateliers ouverts à des publics amateurs ou professionnels.

Les capacités attestées relèvent de : Interprétation :

- écoute du public, du partenaire ;

- clarté du jeu ;

- conscience des focus

- palette et gammes des émotions ;

- rapport au public et au « bide » / à la « victoire ».

- acquisition de la routine gestuelle, conscience et mise en jeu des masques de son clown.

Réalisation de performances :

- gestion de contraintes techniques (disciplines circassiennes, musique)

- aisance physique, équilibre, stabilité des postures

- justesse, rythme

- qualité d'écoute

- précision rythmique et gestuelle : cirque, théâtre gestuel, manipulation d'objets

Écriture, mise en scène :

- création d'un personnage original

- mise en situation d'un personnage pour différents supports (photo, caméra)

- écriture d'un numéro pour différents supports (scène, caméra)

- intégration à un projet collectif de dimension variable : duo, trio, cabaret...

Techniques musicales

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- spectacle vivant : clown, arts de la rue, cirque, théâ - audiovisuel

- écoles spécialisées

- animation

- hôpital, humanitaire

Types d'emplois accessibles : - clown, comédien, interprète

- auteur de spectacle

- metteur en scène

- directeur de compagnie

- enseignant

- intervenant (animations, humanitaire...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1203 : Art dramatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Le jeu clownesque : improvisations et interprétation d'un rôle devant un publi - Ecriture : composition de numéros courts individuels ou collectifs, de spectacle, présentés en public et devant un jury ;

- Travail corporel, outils pour le jeu clownesque : présentation d'enchaînements individuels et/ou collectifs ;
- Techniques circassiennes : présentation de numéros et de performances individuelles ;
- Techniques musicales : interprétation d'une partition chantée ou instrumentale, seul ou en duo, trio / dans un ensemble (fanfare) ;
- Travail photographique : mise en scène d'un personnage clownesque sur commande, réalisation de photographies.

Validité des composantes acquises : 10 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 8 professionnels extérieurs au Samovar : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels... - 1 intervenant de la formation professionnelle - le directeur du Samovar, président du jury 80 % de professionnels extérieurs au Samovar.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- 8 professionnels extérieurs au Samovar : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels... - 1 intervenant de la formation professionnelle - le directeur du Samovar, président du jury 80 % de professionnels extérieurs au Samovar.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	- 8 professionnels extérieurs au Samovar : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels... - 1 intervenant de la formation professionnelle - le directeur du Samovar, président du jury 80 % de professionnels extérieurs au Samovar.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	- 8 professionnels extérieurs au Samovar : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels... - 1 intervenant de la formation professionnelle - le directeur du Samovar, président du jury 80 % de professionnels extérieurs au Samovar.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Artiste clown avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Le Samovar 165 avenue Pasteur
93 170 Bagnolet

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Le Samovar - 165 avenue Pasteur 93 170 Bagnolet.

Historique de la certification :

1990 : création du Samovar 2000 : création du Théâtre le Samovar à Bagnolet

2003 : L'Ecole Le Samovar se recentre sur l'enseignement du clown, et propose une formation professionnelle en 2 ans

2008 : demande de certification de la Formation Professionnelle du Samovar

Certification suivante : Artiste clown